

La Chevêche d'Athéna ...

La Chevêche d'Athéna (ancien nom: Chouette chevêche) est un petit rapace nocturne qui réside toute l'année chez nous (sédentaire). Elle est surtout actif au crépuscule et la nuit. De la taille d'un merle, elle se reconnaît à sa tête ronde et large, à ses yeux jaunes et à son dos brun tacheté de blanc. Elle se distingue également par son vol ondulé.



Benoît Remevey

Avec ses 22 cm, la Chevêche a une taille comparable à la hauteur de ce dépliant.



Ernst Heim

Les gros insectes sont une source importante de nourriture pour la chevêche, surtout au printemps lorsqu'elle élève sa nichée.

Jusque dans les années 60, la Chevêche était une espèce répandue dans toute l'Europe centrale, méridionale et orientale. Depuis lors, il y a eu un net recul des effectifs dans la majeure partie du continent. En Suisse, l'évolution a été particulièrement dramatique. Alors que la petite chouette était encore répandue dans les campagnes cultivées et autour des villages il y a quelques décennies, il ne reste aujourd'hui que de rares couples nicheurs dans les cantons de Genève, du Tessin et du Jura (Ajoie). Cette espèce, originaire du bassin méditerranéen, vit chez nous en dessous de 600 m d'altitude, là où les hivers sont doux et peu enneigés. En effet, à partir d'une couche d'une dizaine de centimètres de neige, la recherche de ses proies est fortement entravée.

... une habitante des paysages ouverts

La Chevêche occupe les paysages ouverts. Elle a une prédilection pour les campagnes cultivées parsemées de vieux arbres (chênes, noyers), de prairies, de vergers à hautes tiges ou de saules têtards (surtout à l'ouest de la Suisse). Ces biotopes doivent lui offrir à la fois des terrains de chasse et des cavités pour nicher et se cacher durant la journée. Elle niche également volontiers dans les anciens bâtiments, particulièrement au Tessin et dans une partie de l'Alsace.



ASPO – BirdLife Suisse

La Chevêche habite les vergers à hautes tiges et les paysages ouverts avec des lignées de vieux arbres. La diversité de la couverture du sol est très importante pour la Chevêche.



ASPO – BirdLife Suisse

La Chevêche se nourrit avant tout de gros insectes, de petits mammifères (surtout des campagnols) et de vers de terre. Elle guette sa proie depuis un arbre ou un poteau, puis l'attrape en plongeant au sol. Elle chasse également en se déplaçant à terre. Pour ces raisons, il est nécessaire que la végétation herbacée ne soit ni trop dense ni trop élevée. Les prairies pâturées et les prés de fauche conviennent ainsi très bien à la Chevêche.

... très menacée!

La croissance intense de l'urbanisation et la rationalisation de l'agriculture ont entraîné, depuis les années 60, une diminution très marquée des vergers à hautes tiges, des lignées d'arbres et des haies. Les biotopes favorables à la Chevêche se sont ainsi très fortement raréfiés. La disparition des arbres à cavités et des gros insectes (du fait de l'utilisation massive d'engrais et de pesticides) a rendu de nombreux espaces du Plateau suisse inhospitaliers pour l'espèce. Entre 1980 – où l'espèce était déjà très menacée – et 1996, ces phénomènes ont causé en Suisse un recul des effectifs de 185 à 70 couples.

Un habitat propice pour la Chevêche doit offrir des ressources alimentaires suffisantes et facilement accessibles (existence de postes d'affût et végétation basse) et des cavités. De plus, les sites favorables ne devraient pas être traversés par des routes à fort trafic. La pose de nichoirs permet de remédier au manque de cavités naturelles. Les nichoirs peuvent être placés le long d'une branche s'ils présentent un dispositif anti-fouine. Les jeunes peuvent ainsi, lorsqu'ils quittent le nichoir et ne savent pas encore voler, se maintenir sur la branche devant le nichoir sans tomber au sol.



Gerhard Sturm

La Chevêche niche dans des cavités naturelles d'arbres ou d'anciens bâtiments.

S'il n'y a pas assez de cavités naturelles, on peut poser des nichoirs. Ce modèle a un dispositif anti-fouine.



Peter Richterich

Des mesures concrètes pour ...

Différents types de mesures sont préconisés et mis en œuvre dans les projets régionaux. Selon les mesures, un soutien financier et technique est proposé aux partenaires.

Conserver et replanter des arbres

- Maintenir, entretenir et revitaliser les vergers à hautes tiges existants. Cela implique la taille régulière des arbres et la plantation de jeunes plants pour préparer la « relève ». Les anciennes variétés sont privilégiées, afin de préserver la diversité génétique qu'elles représentent.
- Maintenir, entretenir et revitaliser les allées ou les groupes de vieux arbres (chênes, noyers, saules têtards) et, comme pour les vergers, planter de jeunes arbres pour assurer la régénération. Donner la priorité aux lignées à l'écart des grandes routes.
- Planter de nouveaux vergers ou de nouvelles lignées d'arbres, en privilégiant les sites où ces structures existaient par le passé.

Améliorer les potentialités des terrains agricoles

- En s'appuyant sur les dispositions légales existantes – notamment en Suisse les ordonnances fédérales sur les paiements directs (OPD) et sur la qualité écologique (OQE) – encourager et accompagner la mise en place de surfaces de compensations écologiques favorables à la Chevêche.
- Planifier la fauche des prairies en combinant l'aspect économique et les besoins écologiques de la Chevêche (si possible échelonnement de la fauche, par secteur).
- Limiter les intrants (engrais, pesticides) pour favoriser le développement des gros insectes (sauterelles, grillons, coléoptères), base alimentaire de la Chevêche au printemps et en été.

Ces mesures – non exhaustives – sont également bénéfiques pour de très nombreuses espèces animales et végétales qui habitent nos campagnes. Pour les régions concernées, la petite Chevêche est donc à ce titre le symbole d'objectifs ambitieux : la revitalisation du paysage et la conservation de la biodiversité.

Favoriser la nidification

- Les nichoirs peuvent permettre l'occupation d'habitats propices où les cavités naturelles font défaut. Ils devraient cependant être placés uniquement dans le cadre de projets régionaux coordonnés. Toute activité dans ce domaine mérite d'être préalablement discutée avec le groupe d'étude actif dans la région concernée.

... la protection de la Chevêche

Des projets transfrontaliers pour sauvegarder la Chevêche

Dans le canton de Genève, un programme de protection existe depuis 1983. Il est mené par des bénévoles de la société « Nos Oiseaux ». Depuis 1992, Pro Natura Genève a entrepris de manière complémentaire une vaste action de sauvegarde des vergers traditionnels. Depuis 1995, les actions genevoises se sont développées sur le territoire limitrophe français grâce à la collaboration de la Ligue pour la protection des oiseaux LPO Haute- Savoie et au centre de sauvegarde la faune sauvage de Mieussy. Ce programme transfrontalier a été baptisé « Opération Chevêche ».

Dans le canton du Jura, l'étude et la protection de la Chevêche ont déjà débuté en 1968 sous l'égide de la Société des sciences naturelles du Pays de Porrentruy (SSNPP). Malgré les efforts entrepris depuis une trentaine d'années, les effectifs ont fortement chuté. Parmi toutes les raisons qui ont amené cette situation, il faut citer la modification de l'habitat et surtout la diminution de l'offre en nourriture qui est consécutive aux transformations progressives des modes de culture ou d'élevages et à la mécanisation de l'agriculture. Actuellement, différents projets sont toujours en cours pour tenter de sauvegarder les derniers couples (une vingtaine à peine), en particulier à travers la revitalisation des vergers à hautes tiges et leur extensification. Ces programmes sont menés par la SSNPP, l'Association de Sauvegarde de la Baroche (ASB), Nos Oiseaux, Pro Natura Jura, l'Office des eaux et de la protection de la nature du canton du Jura et le Fonds Suisse pour le Paysage.

Dans le Baden-Wurtemberg (sud de l'Allemagne), la mise en œuvre de mesures ciblées pour la protection de l'espèce ont permis un accroissement réjouissant de la population ces dernières années. Les jeunes Chevêches issues de ces populations voisines de la Suisse seraient susceptibles de recoloniser des milieux encore favorables dans les cantons de Bâle-Ville, de Bâle-Campagne et d'Argovie. C'est dans ce contexte que le « Programme de protection de la Chouette chevêche » de l'ASPO – BirdLife Suisse a démarré. Son objectif est de maintenir et de soutenir les populations existantes (en Suisse et dans les territoires limitrophes d'Allemagne et de France), ainsi que de favoriser la recolonisation des secteurs désertés, notamment à travers la revitalisation des biotopes et la pose de nichoirs.

Pour toute information supplémentaire
veuillez vous adresser à l'ASPO.

© ASPO, Zurich, janvier 2006 Auteurs: Reto Amiet ASPO, Christian Meisser
Collaboration: Damien Crelier, Bernard Jacquat, Michel Juillard, Matthias Kestenholz, Lucienne Merguin Rossé, Werner Müller, Peter Richterich, Hansruedi Schudel, François Turrian



Benoît Renevey

La Chevêche d'Athéna

un oiseau des paysages ruraux traditionnels de plaine



Association Suisse pour la Protection des
Oiseaux ASPO/BirdLife Suisse

ASPO/BirdLife Suisse La Sauge CH-1588 Cudrefin
tél +41 (0)26 677 03 80 fax +41 (0)26 677 03 87
aspo@birdlife.ch www.birdlife.ch CCP 80-69351-6

avec la collaboration de



Nos Oiseaux, Société romande pour l'étude et la
protection des oiseaux, Musée d'histoire naturelle
2300 La Chaux-de-Fonds www.nosoiseaux.ch

et de Pro Natura Genève et Jura, LPO Alsace et Haute-Savoie